

née et annexée aux présentes, identifiée par les signatures des parties au présent contrat et par le notaire soussigné, et aussi conformément au règlement No 331, annexé aux présentes, identifié par les signatures des parties et du notaire soussigné.

Dont acte fait et passé en la Cité de Montréal, le jour et en l'année ci-dessus mentionnés, sous le numéro vingt-trois mille huit cent dix-huit des minutes dudit Mre Dunton, et après lecture dûment faite des présentes, lesdites parties y ont apposé leurs signatures et ledit René Bauset, assistant-greffier de la Cité a apposé aux présentes le sceau de la Cité de Montréal, le tout en présence dudit notaire qui a aussi signé.

(Signé) THE CANADIAN PACIFIC
RAILWAY COMPANY,
" T. G. SHAUGHNESSY, Président.
" C. DRINKWATER, Secrétaire.
" H. LAPORTE, Maire.
[Sceau] " RENE BAUSET, Assistant-Greffier de la Cité.
" R. A. DUNTON, N. P.

Une vraie copie de l'original des présentes devant être déposée dans les archives de mon bureau.

R. A. DUNTON.

before referred to as annexed identified by the signatures of the parties hereto and the undersigned Notary and also in pursuance and under the authority of said by-law No. 331 also hereinbefore referred to as being annexed hereto identified by the signatures of the parties hereto and the undersigned Notary.

Done and passed at the said City of Montreal, on the day and year herein first written under the number twenty-three thousand eight hundred and eighteen of the original minutes of said Mre Dunton, and after due reading hereof the said parties hereto have hereto set their hands and signatures and the said René Bauset, Assistant City Clerk, has hereto annexed the corporate seal of the City of Montreal, the whole in the presence of said Notary who has also signed.

(Signed) THE CANADIAN PACIFIC
RAILWAY COMPANY.
" T. G. SHAUGHNESSY, President.
" C. DRINKWATER, Secretary.
" H. LAPORTE, Mayor.
[Seal] " RENE BAUSET, Asst. City Clerk.
" R. A. DUNTON, N. P.

A true copy of the original hereof remaining of record in my office.

R. A. DUNTON.

Deliberations

des Commissions, etc

of Committees, etc

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte-rendu de l'assemblée ajournée du 10 août

Sont présents: MM. les échevins Larivière, président N. Lapointe, Leclaire, Bastien et Turner.

DELEGATIONS.

—M. l'échevin Lavallée se présente devant la Commission, relativement à l'expropriation du lot No. 603 quartier Ste-Marie, (Dr S. Boucher, propriétaire), et du lot No 586 quartier Ste-Marie (Dame Amy Pilkington, propriétaire), offrant lesdits lots pour \$1,000 chaque,

Il est

Résolu: De référer la question à l'inspecteur de la Ville, avec instruction de faire rapport concernant la date de la construction de l'égout, les lignes homologuées et un relevé de tous les autres travaux faits sur la rue Lalonde, entre les rues Gain et Dorion.

—M. l'échevin Lavallée demande aussi que les débris provenant du nouveau trottoir permanent construit sur la rue du Parc LaFontaine laissés dans le cours d'eau, soient enlevés immédiatement.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville.

—M. l'échevin Lavallée, ainsi que M. Chamberland, présent devant la Commission, se plaignent que la Compagnie du Téléphone Bell, dans leur construction des conduits souterrains, dépose la terre sur le trottoir et le cours d'eau le long de la rue St-André, entre les rues DeMontigny et Ontario.

Référée à l'inspecteur de la Ville, avec instruction de donner avis à la Compagnie de remédier à l'état déplorable de la rue St-André.

—M. l'échevin Lavallée demande aussi de faire tracer les lignes dans le quartier Hochelaga, depuis la rue Frontenac

ROAD COMMITTEE

Report of Adjourned Meeting the 10th of August.

Present: Ald. Larivière, chairman, N. Lapointe, Leclaire, Bastien and Turner.

DELEGATIONS.

—Ald. Lavallée appeared before the Committee, concerning the expropriation of lot No. 603 St. Mary's Ward, Dr S. Boucher, proprietor, and of lot No. 586 St. Mary's Ward, Mrs. Amy Pilkington, proprietor, offering said lots for \$1,000 each,

It was

Resolved: That the matter be referred to the City Surveyor with instruction to report concerning the date of the sewer's construction, the homologated lines and submitting a statement of all the works made on Lalonde street between Gain and Dorion streets.

—Ald. Lavallée also asked that the remains of the new permanent sidewalk laid on Park LaFontaine street left in the watercourse, be remove immediately.

Referred to the City Surveyor.

—Ald. Lavallée and Mr. Chamberland complained before the Committee that the Bell Telephone Co. when laying their underground conduits, deposit earth on the sidewalk and watercourse along St. André street, between DeMontigny and Ontario.

Referred to the City Surveyor, with instruction to notify the Company to improve the deplorable state of St. André street.

—Ald. Lavallée also asked that lines be drawn in Hochelaga Ward, from Frontenac street to the eastern limits of the